



NAO LMG 2023:

Lettre ouverte des représentants du personnel UNSA à la Présidence et à la Direction Générale de La Mutuelle Générale.

Monsieur le Président Patrick SAGON
Monsieur le Directeur Général Christophe HARRIGAN
Monsieur le Directeur Général Adjoint Stéphane GANNAC
Madame la Directrice des Ressources Humaines Hélène BENGORINE

Toute l'équipe UNSA Renouveau LMG se mobilise pour la NAO 2023 à La Mutuelle Générale du fait de la situation extrêmement compliquée liée à l'inflation et aux fortes attentes de nos collègues.

Un discours de l'employeur qui ne nous rassure pas :

Alors que nous sommes dans un contexte où l'inflation rend notre quotidien très compliqué (hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation, etc...), lors de la réunion de CSE du 23 février 2023, le Directeur Général a débuté son intervention en évoquant la suppression d'emplois chez AESIO et à la MGEN, puis nous a annoncé que le résultat net 2022 de La Mutuelle Générale serait seulement de l'ordre de 600 000 €.

Lorsque l'UNSA l'a questionné sur la Négociation Annuelle Obligatoire 2023 à venir, le Directeur Général a répondu qu'il ne distribuerait pas ce qu'il n'avait pas.

Lors de la 1^{re} réunion de négociation (NAO) du 9 mars 2023, la DRH a estimé d'emblée que l'inflation ressentie par les ménages était plus élevée que la réalité. Elle nous a indiqué, par ailleurs, que 98% du budget de l'enveloppe NAO avait déjà été absorbé par l'augmentation des salaires négociée au niveau de la branche Mutualité et appliquée par La Mutuelle Générale.

- **Pourtant, la difficulté à remplir le caddie avec son budget courses n'est pas virtuel pour beaucoup de salariés.**
- **Pourtant, il ne faut pas oublier que La Mutuelle Générale a constitué depuis des années des fonds propres importants.**
- **Pourtant, il ne faut pas oublier que les salariés sont fortement impliqués dans la bonne marche de l'entreprise et que l'intérêt de La Mutuelle Générale est d'investir dans ses forces vives.**

De fortes attentes de nos collègues :

L'équipe UNSA a réalisé un questionnaire pour la préparation de la NAO 2023, ce qui nous permet de vous confirmer que nos collègues ont de fortes attentes :

96 % des répondants indiquent qu'ils ont perdu du pouvoir d'achat et demandent une augmentation générale qui couvre à minima l'inflation, pour tous. Cette situation impacte tous les salariés, bien évidemment nos collègues employés qui sont touchés de plein fouet mais aussi nos collègues techniciens, agents d'encadrement et mêmes les cadres qui ont bénéficié d'une augmentation bien plus faible au niveau de la NAO à la Branche.

La décision prise par les représentants des employeurs (ANEM) au niveau de la branche Mutualité est une chose, l'UNSA a largement œuvré à ce résultat, mais ce n'est pas suffisant.

La Mutuelle Générale doit la compléter par des mesures complémentaires à la hauteur des enjeux.



Les revendications de l'équipe UNSA Renouveau LMG pour la NAO 2023 :

L'UNSA entend les salariés, qui n'arrivent pas à suivre les augmentations des prix sur les produits de première nécessité comme l'alimentation et l'énergie, notamment pour leurs déplacements, et cela constitue une partie de plus en plus importante de leurs dépenses.

L'UNSA entend aussi les salariés dont le salaire n'a pas ou peu évolué ces dernières années et qui subissent par là-même une sorte de déclassement, accentué par l'inflation.

L'UNSA demande donc une augmentation générale significative des salaires, ainsi que d'autres mesures permettant d'améliorer le pouvoir d'achat ou la qualité de vie au travail.

➔ **Salaires** : Augmentation de **5%** sur toutes les composantes du salaire, pour toutes les catégories de salariés, en plus de l'augmentation de l'ANEM déjà obtenue sur les RMAG (lors des négociations au niveau de la branche Mutualité)

➔ **Transports :**

Transports en commun (IDF et Province) : Augmentation de la prise en charge de l'employeur à **75%** (50% actuellement)

Véhicule personnel Province :

- Augmentation de la Prime de 25 € (20 + supplément de 5) à **30 €** (20 + 10) pour les salariés travaillant sur site moins de 4 jours par semaine
- Augmentation de la Prime de 30 € (20 + supplément de 10) à **35 €** (20 + 15) pour les salariés travaillant sur site 4 jours ou plus par semaine
- Prolongation d'un an de la mesure concernant le supplément (**jusqu'au 31/12/2024**)

➔ **CSE** : Augmentation de la contribution de l'employeur au budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC) du CSE : **1,1%** (1,05% actuellement)

➔ **Contrat santé** : Augmentation de la participation employeur à la cotisation mutuelle à hauteur de **70%** (contre 60% actuellement)

➔ **Open Travail** : Augmentation de l'allocation journalière à **2,5€** (maximum de l'URSSAF, contre 2€ actuellement)

➔ **MGS - Restauration** : Attribution de Tickets Restaurant aux salariés du Centre Jack SENET

➔ **MGS - Jour de congé d'ancienneté pour les praticiens des Centres de Santé :**

- Extension du bénéfice du jour de congé d'ancienneté **aux praticiens en cumul emploi-retraite** qui avaient 15 ans d'ancienneté au moment de la retraite.
- Réduire à **10 ans** l'ancienneté nécessaire pour bénéficier du jour de congé d'ancienneté pour les praticiens avec ou sans cumul emploi retraite

L'UNSA vous remercie de l'attention que vous porterez à ses revendications, et souhaite que votre réponse traduise l'intérêt que vous portez à vos salariés, lors des prochaines réunions de négociation, par des mesures à la hauteur de leurs attentes.